

MENTIONS LEGALES

FRESQUE DE LA FACTURE ELECTRONIQUE

Propriétaire :

Conseil Régional de l'Ordre des experts-comptables d'Ile-de-France

50 rue de Londres 75378 Paris Cedex 08, France

SIREN :784 854 408

Art. 1 - Conditions d'utilisation

Toute personne qui utilise les cartes du jeu de la fresque de la facture électronique s'engage à accepter et respecter les présentes mentions légales.

Le Conseil Régional de l'Ordre des experts-comptables d'Ile-de-France (ci-après désigné « l'OEC ») se réserve le droit de modifier et de mettre à jour à tout moment l'accès au jeu téléchargeable sur le site de l'OEC ainsi que les présentes mentions légales. Ces modifications et mises à jour s'imposent à l'utilisateur qui doit en conséquence se référer régulièrement à la rubrique du jeu présente sur le site oec-paris.fr pour vérifier les mentions légales en vigueur.

Il n'est pas autorisé de modifier le contenu des cartes, sauf autorisation écrite et circonstanciée de l'OEC.

Art. 2 - Accès et contenu du jeu

La fresque de la facture électronique est accessible à tous, gratuite et sans obligation d'achat.

Le jeu se fait sous format de cartes dans un format ludique, est compréhensible par tous et est à destination des professionnels de l'expertise comptable et/ou collaborateurs de cabinets d'expertise comptable. Ce jeu de cartes permet d'aborder les différentes problématiques liées à la facture électronique et à sa mise en œuvre.

Les cartes physiques sont disponibles par distribution lors des événements organisés par l'OEC tels que les suivants : Universités d'été et Congrès. Le support à distance est disponible en téléchargement libre et gratuit sur le site de l'OEC.

Aucun gain n'est prévu à l'issue du jeu.

L'OEC, l'hébergeur et, plus généralement, toute société contribuant à la conception, à la réalisation et à la mise en ligne du jeu s'efforcent d'assurer l'exactitude et la mise à jour régulière des informations diffusées. L'OEC et les prestataires précités se réservent le droit de corriger et modifier à tout moment le contenu du jeu sans que leur responsabilité puisse être engagée de ce fait, l'OEC peut apporter à tout moment des améliorations et/ou changements aux cartes de la fresque de la facture électronique.

Art. 3 - Politique générale de protection des données personnelles

A. Préambule

Conscient de l'importance d'assurer la confidentialité des données, l'OEC prend des engagements pour la protection des données à caractère personnel.

La présente politique de protection des données a pour objectif de vous informer sur les engagements et mesures pratiques pris par l'OEC, afin de veiller au respect de vos données à caractère personnel.

La présente politique de confidentialité pourra évoluer en fonction du contexte légal et réglementaire et de la doctrine de la CNIL.

B. Données collectées

L'OEC veille à ne collecter et ne traiter que des données strictement nécessaires au regard de la finalité pour laquelle elles sont traitées (minimisation des données).

C. Finalité de la collecte

Les traitements mis en œuvre par l'OEC répondent à une finalité explicite, légitime et déterminée.

Vos données sont traitées uniquement pour les finalités suivantes :

- Communications institutionnelles en lien direct avec le déploiement de la facture électronique ;
- Également à des fins statistiques.

Ces finalités ont été portées à la connaissance de notre Délégué à la protection des données.

D. Information des utilisateurs

Conformément à la Réglementation Informatique et libertés, l'OEC vous informe sur les traitements de données à caractère personnel qu'elle met en œuvre.

Ainsi, l'OEC vous informe, de manière claire, lors de chaque collecte de données à caractère personnel notamment :

- L'identité et les coordonnées du responsable du traitement et, le cas échéant, du représentant du responsable du traitement ;
- Les coordonnées du délégué à la protection des données ;
- Les finalités du traitement auxquelles sont destinées les données à caractère personnel ainsi que la base juridique du traitement ;
- Le cas échéant les intérêts légitimes poursuivis par l'OEC ou par un tiers ;
- Les destinataires ou les catégories de destinataires des données à caractère personnel ;
- La durée de conservation des données à caractère personnel ou les critères utilisés pour déterminer cette durée ;
- L'existence du droit de demander au l'OEC l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement, ou du droit de s'opposer au traitement et du droit à la portabilité des données ainsi la possibilité de définir le sort de ses données après son décès ;

- L'existence du droit de retirer son consentement à tout moment, sans porter atteinte à la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant le retrait de celui-ci ;
- Le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

E. Destinataires des données

L'OEC ne communique vos données à caractère personnel qu'à des destinataires habilités et déterminés.

Les destinataires de vos données à caractère personnel sont les services concernés de l'OEC, Actions Experts, le Conseil national de l'ordre des experts-comptables et aux autorités de contrôle dûment habilitées par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

F. Conservation des données

L'OEC conserve vos données pour une durée de trois ans.

Cette durée est nécessaire afin de permettre l'envoi de communications en lien direct avec la facture électronique qui sera mise en place dans toute la France au cours des trois prochaines années.

G. Sécurité

L'OEC assure la sécurité de vos données à caractère personnel en mettant en place une protection des données renforcée par l'utilisation de moyens de sécurisation physiques et logiques.

H. Vos droits

En application de la réglementation Informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, à la portabilité et de définir le sort de vos données après votre décès relativement à l'ensemble des données vous concernant qui s'exercent auprès du Délégué à la protection des données par courrier électronique à l'adresse suivante dpo@oec-paris.fr ou par courrier postal à l'adresse suivante le Conseil régional de l'Ordre des Experts-Comptables d'Ile-de-France délégué protection des données 50 rue de Londres 75008 Paris, accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé.

I. Contact

Pour toutes demandes d'information concernant la politique de protection des données à caractère personnel mise en œuvre par l'OEC, vous pouvez vous adresser à dpo@oec-paris.fr

Art. 4 - Propriété intellectuelle

Lors du téléchargement et de l'utilisation des cartes du jeu de la fresque de la facture électronique, l'utilisateur est responsable des atteintes qu'il porterait aux droits de propriété intellectuelle de quelle que manière que ce soit.

Art. 5 - Droit applicable

Les présentes mentions légales sont soumises au droit interne français.